

Préambule

Pour débiter la soirée d'échanges, Valérie MATHIAS HUSSON de l'Agence d'Urbanisme de Dunkerque (AGUR) propose aux participants une visite commentée de l'exposition dédiée au PLUi HD.

Elle explique que le PLUi HD est un Plan Local d'Urbanisme intercommunal comportant un volet dédié à l'Habitat et un autre dédié aux Déplacements, ce qui constitue une nouveauté pour la CUD. De plus, deux axes transversaux nourrissent toutes les réflexions en cours, à savoir la santé et le plan air climat énergie territorial.

Afin de construire ensemble le devenir du territoire, les élus ont souhaité qu'une large concertation s'organise à l'occasion de l'élaboration du document d'urbanisme. Car, au-delà du document technique, les habitants sont concernés en premier lieu car le PLUi HD traite de l'aménagement des espaces publics, de la nature en ville, de l'environnement et des risques, de la mobilité, de l'économie, de l'habitat.

Cette démarche invite donc les habitants à faire part de leurs idées, de leurs remarques pour améliorer notre vie quotidienne, grâce à leur expertise d'usage.

L'état des lieux du territoire qui est présenté aborde toutes les thématiques centrales que sont la démographie et l'habitat, le développement économique, industriel portuaire et agricole, les paysages, le patrimoine et la culture, l'environnement, la mobilité, l'accessibilité et les déplacements et la santé et le cadre de vie. Cette exposition informe les visiteurs en s'appuyant sur des chiffres, des illustrations, des études ; elle est consultable et téléchargeable à l'adresse suivante :

https://www.dk-pluihdidees.fr/fileadmin/user_upload/Panneaux_expo_PLUIHD.pdf

Toutes ces informations appellent les visiteurs à débiter des différents sujets abordés dans l'exposition.

Introduction

Frédéric BUSSELEZ, animateur.

Bernard WEISBECKER, vice-Président à la planification, au Schéma de Cohérence Territoriale et à l'action foncière (CUD), Maire de Leffrinckoucke, Président de l'Agence d'Urbanisme Flandre-Dunkerque.

Monique BONIN, vice-Présidente à la politique territoriale de santé (CUD).

Monique BONIN salue les participants et les remercie de leur présence. Elle invite Bernard WEISBECKER à la tribune pour introduire la discussion. Bernard WEISBECKER explique que tout le territoire est concerné par le PLUi HD. Ce dernier est un dispositif intercommunal qui traite principalement d'urbanisme et de déplacements, mais aussi d'aspects transversaux, comme la santé. Bernard WEISBECKER souligne les spécificités du Dunkerquois, territoire maritime dont une partie est liée à l'industrie lourde, tandis que l'autre est dédiée à l'agriculture. Le PLUi HD doit permettre, pour les années à venir, de cadrer les questions liées à l'urbanisme, le commerce, l'industrie, qui sont autant de sujets qui ont un impact sur la vie quotidienne des citoyens. Pour ce faire, il faut organiser une réflexion et un dialogue entre les trois parties prenantes du territoire que sont la CUD, les élus et les habitants. Bernard WEISBECKER considère que les élus ne peuvent pas faire l'impasse sur l'avis des habitants, dans la mesure où ces derniers ont une connaissance très fine du territoire. Il rappelle que ce cycle de réunions de concertation permettra l'écriture d'un PLUi HD adapté, donc efficace.

Pour Monique BONIN, le cadre de vie et l'environnement socioéconomique ont une incidence forte sur la santé d'une population. Dès lors, les élus se doivent d'agir sur ces déterminants et d'être en capacité de mesurer les effets des

décisions adoptées. Elle précise que chaque projet, d'urbanisme ou économique, doit être considéré en fonction des effets qu'il produit sur la santé et le bien-être des populations.

Débat – première séquence

Marie-Paule HOCQUET-DUVAL estime que Dunkerque ne comporte pas assez d'aires d'accueil destinées aux camping-cars. Pour Michel BURNOTTE, la question de la qualité de l'air est particulièrement préoccupante dans l'agglomération, eu égard à la pollution de l'atmosphère par les métaux lourds. Enfin, même s'il comprend que l'on incite les habitants à moins utiliser leur véhicule, il considère que les pouvoirs publics devraient d'abord réguler la circulation des poids lourds, beaucoup trop importante dans la région. Sylvette RAU s'enquiert de la politique de logement à destination des seniors. Elle suggère la construction de logements destinés spécifiquement à cette population. Jeannine MURGIA complète cette intervention et propose la construction de bédouilles permettant à des seniors isolés de vivre dans un même lieu. Pour Marie-Paule HOCQUET-DUVAL, la solution consisterait plutôt à bâtir des logements intergénérationnels, qui rassembleraient les jeunes et les moins jeunes. Elle pense qu'il manque un maillon au bout de la chaîne qu'est le parcours résidentiel. Sylvette RAU ajoute que même si les seniors sont prêts à quitter un logement qui ne serait plus adapté à leur situation, ils ne veulent pas être déracinés.

Bernard WEISBECKER explique que les élus travaillent au développement touristique de l'agglomération. Il constate que ce secteur est en plein essor et que ce phénomène devrait encore s'accélérer avec l'opération « Grand Site de France », ainsi qu'avec le développement du tourisme de mémoire. Bernard WEISBECKER assure que la question de l'accueil des campings-cars est étudiée, notamment dans l'Est de Dunkerque. Pour lui, il faut cadrer cet accueil, afin que les campings-cars ne monopolisent pas le front de mer. Marie-Paule HOCQUET-DUVAL le rejoint sur la nécessité de cadrer cet accueil, mais elle regrette que ce type de tourisme soit montré du doigt. S'agissant des bédouilles, Bernard WEISBECKER revient sur la situation démographique de l'agglomération. Ces dernières années, le territoire a perdu entre 800 et 1 000 personnes par an. Bien souvent, les jeunes ne reviennent pas après leurs études. Il revient sur une expérience menée à Leffrinckoucke, qui a construit un bédouille de 42 logements à destination des seniors isolés de cette commune. Selon Bernard WEISBECKER, le bilan de cette opération est mitigé, dans la mesure où ces logements sont majoritairement occupés par des personnes issues d'autres communes. Valérie MATHIAS HUSSON, souligne l'importance de travailler sur un parcours résidentiel, c'est-à-dire sur des logements qui répondent à des besoins liés à l'âge des occupants. Dans cet esprit, un des objectifs du PLUi HD est d'arriver à une offre suffisamment diversifiée pour qu'elle réponde aux besoins de tous.

Xavier BAERT souligne le manque de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite. Il suggère la mise en place d'aides destinées aux travaux d'accessibilités dans le parc existant. D'autre part, il estime que le PLUi HD devrait comporter un volet « maintien au domicile », pour que les seniors aient la possibilité de rester aussi longtemps que possible chez eux. Xavier BAERT explique que cela peut passer par des outils domotiques. A cet égard, il propose la création d'une "maison témoin" équipée des dernières technologies, qui serait une vitrine du maintien à domicile. Concernant les seniors, Marie-Paule HOCQUET-DUVAL souligne la nécessité de disposer d'un réseau de transport en commun avec des fréquences élevées tout au long de la journée. Pour Anne-Marie VAESKEN les travaux actuels sur le réseau de bus sont très gênants pour les utilisateurs. Jean-Michel LATRON estime que si les jeunes quittent le territoire, c'est parce que l'offre en termes de formation est insuffisante. D'autre part, il juge que l'offre en termes de centres commerciaux sur le territoire est perfectible. Il déplore l'absence de quelques grandes enseignes emblématiques. Michel BURNOTTE, quant à lui, a la conviction que la multiplication des grandes enseignes n'est pas une solution pérenne, d'autant qu'elles condamnent *in fine* le commerce de proximité. A ce modèle, il oppose des

projets locaux et collaboratifs. Il est rejoint par Anne-Marie VAESKEN, qui est favorable à la multiplication de marchés locaux, qui favorisent des circuits courts.

Bernard WEISBECKER estime que les grandes surfaces nuisent au commerce de proximité, ce qui est un réel problème pour les habitants ne pouvant pas se déplacer facilement. Il invite les participants à soutenir les petits commerçants, dans la mesure où leur disparition serait une catastrophe pour tous. En ce qui concerne l'accessibilité, Bernard WEISBECKER rappelle que les compétences de la CUD concernent l'espace public et les bâtiments publics. Les bailleurs privés, quant à eux, sont soumis à la loi et peuvent bénéficier d'aides à l'aménagement. S'agissant des bus, Bernard WEISBECKER reconnaît que les travaux actuels provoquent quelques nuisances. Néanmoins, le nouveau réseau va entrer en service le 1^{er} septembre 2018. Il comportera des lignes à haute fréquence entre Grande-Synthe et Leffrinckoucke, ce qui concernera 75 % des usagers. Bernard WEISBECKER rappelle que le bus sera gratuit tout au long de la semaine et qu'un usager n'attendra pas plus de dix minutes sur les lignes à haute fréquence.

Cette mesure devrait avoir pour conséquence de doubler la fréquentation des bus, ce qui sera bénéfique pour l'environnement comme pour le budget des ménages. Les lignes secondaires ne seront pas à haut niveau de fréquence, mais Bernard WEISBECKER indique que la desserte des zones d'emploi sera particulièrement étudiée, afin d'adapter au mieux les fréquences. Bernard WEISBECKER assure que le report des déplacements vers le bus se fera de manière non coercitive, mais il invite les participants à réfléchir à leur mode de déplacement. En effet, une récente étude a mis en évidence une utilisation excessive de l'automobile pour les trajets quotidiens des 200 000 habitants du territoire. Tous les jours, ces derniers parcourent près de 7 millions de kilomètres en voiture, le plus souvent pour des courts trajets.

Selon Diana DEQUIDT, les aménageurs devraient adopter une vision plus globale lorsqu'ils réfléchissent à la construction d'un nouveau quartier. Ainsi, la place des commerces est prépondérante, dans la mesure où il est très difficile d'habiter dans un quartier dépourvu de commerces de proximité. D'autre part, elle regrette que les espaces verts ne soient pas assez nombreux en ville. Elle estime que ces espaces devraient devenir un droit pour les citoyens. Enfin, elle propose la multiplication de garages à vélo, ce qui encouragera l'utilisation de ce mode de déplacement.

Thématique santé

Sandrine BABONNEAU, urbaniste, Agence d'Urbanisme Flandre-Dunkerque.

Sandrine BABONNEAU débute son intervention par un retour sur les résultats d'un sondage effectué auprès des participants, dont le thème était la santé. Elle se déclare agréablement surprise par les réponses des sondés, qui démontrent que la santé est une préoccupation majeure pour eux. Pour Sandrine BABONNEAU, la santé ne se résume pas uniquement en l'absence de maladie. Etre en bonne santé signifie vivre de façon autonome dans un cadre de vie de qualité, favorisant un équilibre entre bien-être physique et psychologique.

Il faut donc considérer le cadre de vie comme une ressource favorable à la santé et au bien-être. Trop longtemps, urbanisme et santé ont été dissociés, la préservation de cette dernière étant déléguée à la médecine. Pourtant, l'aménagement de l'espace est une source de bien-être, indispensable pour la santé. Etudes à l'appui, Sandrine BABONNEAU démontre qu'il est indispensable d'installer des espaces verts en ville. Outre les bienfaits pour le bien-être qu'ils apportent aux populations, ils permettent de lutter efficacement contre les îlots de chaleur urbains. Ces espaces sont de véritables lieux de respiration, propices à la cohésion sociale, puisque tout le monde peut s'y retrouver. Sandrine BABONNEAU indique que le PLUi HD prévoit des plantations d'arbres, la création d'espaces naturels, de jardins partagés. L'accès à ces espaces sanctuarisés devra être facilité.

L'aménagement de la ville se doit de favoriser les mobilités douces, elles aussi bénéfiques pour la santé. Sandrine BABONNEAU explique que selon une étude de l'OMS ayant porté sur la pratique du vélo dans l'agglomération nantaise, ce mode de déplacement a permis d'éviter 260 décès sur dix ans, sans parler du bénéfice économique, loin d'être négligeable. Sandrine BABONNEAU fait un focus plus spécifique sur la région de Dunkerque. La marche représente 25 % des déplacements, quand le vélo n'en représente que 2. Cependant, en ce qui concerne les trajets compris entre un et demi et trois kilomètres, les habitants du territoire privilégient encore largement la voiture. Sandrine BABONNEAU estime qu'il faudrait privilégier des modes doux pour ces trajets, en changeant les habitudes de la population.

Il faut donc réfléchir en amont aux aménagements urbains pour favoriser ces modes doux. En effet, au-delà de la simple question de la volonté d'utiliser son vélo ou de marcher à pied, encore faut-il pouvoir le faire en toute sécurité et de manière confortable.

Marie-Paule HOCQUET-DUVAL se félicite que les espaces verts deviennent une préoccupation en termes d'aménagement. Elle regrette que les constructions récentes en manquent cruellement. D'autre part, elle insiste sur le fait qu'utiliser davantage les modes doux nécessite de revoir son rapport avec le temps.

Thématique qualité de l'air

Samuel DEGEZELLE, Chef de projet qualité de l'air, CUD.

Samuel DEGEZELLE indique que la CUD collabore depuis de nombreuses années avec ATMO, une association pour la surveillance de la qualité de l'air. ATMO a installé six stations fixes sur le territoire, ce qui lui permet d'étudier un certain nombre de polluants, dont les particules fines, particulièrement néfastes pour la santé.

Cette collaboration avec ATMO permet à la CUD d'avoir accès à une cartographie journalière des pollutions. En outre, l'exploitation d'un modèle permet d'établir des prévisions en termes de qualité de l'air. Ces prévisions doivent permettre de prévenir les populations en cas de pic. En se basant sur cette cartographie, Samuel DEGEZELLE révèle que les zones les plus polluées sont celles :

- qui se situent à proximité des axes autoroutiers, du fait du trafic automobile ;
- qui sont à proximité de l'usine Arcelor-Mittal ou du Port.

Samuel DEGEZELLE précise qu'ATMO collabore avec les industriels concernés afin d'aboutir à une diminution de cette pollution de l'air. S'agissant plus spécifiquement d'Arcelor-Mittal, il note que les valeurs moyennes constatées ces cinq dernières années sont élevées. Selon ATMO, 8,3 % des habitants respirent un air d'une qualité moyenne. Cependant, Samuel DEGEZELLE relève une amélioration générale de la qualité de l'air. En effet, entre 2008 et 2017, les particules fines sont en diminution de 30 % à 45 % selon leur type, tandis que le dioxyde d'azote est en baisse de 45 %. Par contre, dans le même intervalle, ATMO constate une hausse de l'ozone, ce que Samuel DEGEZELLE explique par un rayonnement solaire plus important.

S'agissant de la région Hauts-de-France, ATMO a relevé 25 jours de pollution en 2017, contre 34 en 2016. Pour mémoire Samuel DEGEZELLE rappelle que dans le passé, on pouvait compter jusqu'à 80 jours de pollution par an. Il admet que la situation n'est pas encore idéale, mais il prend acte des progrès accomplis. Samuel DEGEZELLE conseille aux participants de devenir acteurs de leur propre protection, en s'informant au jour le jour de la qualité de l'air via Internet ou des applications spécifiques.

Débat – deuxième séquence

Michel BURNOTTE se réjouit de la baisse de la pollution atmosphérique sur le territoire. Il relativise cette baisse, dans la mesure où le niveau initial de cette pollution n'a pas été indiqué dans la présentation. Samuel DEGEZELLE indique que les pollutions constatées ne dépassent pas les seuils réglementaires. Michel BURNOTE considère que ces seuils ne sont pas une bonne référence. Samuel DEGEZELLE reconnaît que la France est plus tolérante que l'OMS en la matière et propose à Michel BURNOTE de lui fournir les données brutes fournies par ATMO. Sylvette RAU rebondit sur cette question de la pollution de l'air, en saluant la mesure visant à rendre les bus gratuits. Elle ne doute pas que "DK'Plus de mobilité" aura une incidence sur la réduction de cette pollution. Marie-Paule HOCQUET-DUVAL, quant à elle, souligne le rôle des associations de défense de l'environnement dans la baisse de la pollution atmosphérique. Elle regrette le manque grandissant d'engagement des citoyens dans ces associations et exhorte les participants à prendre part aux actions portées par ces dernières.

Bernard WEISBECKER reconnaît l'importance du secteur associatif et rappelle que ce sont souvent les associations qui sont à l'origine d'évolutions législatives en matière d'environnement et de cadre de vie. Diana DEQUIDT indique que le secteur associatif reste très actif dans le Dunkerquois. Marie-Paule HOCQUET-DUVAL souligne l'absolue nécessité pour ces associations de s'unir, pour avoir plus de poids face à de grands acteurs institutionnels ou industriels. Enfin, Elise VANANDRUEL déplore les effets de la pollution atmosphérique sur la santé des enfants.

Conclusion

Bernard WEISBECKER, vice-Président à la planification, au Schéma de Cohérence Territoriale et à l'action foncière (CUD), Maire de Leffrinckoucke, Président de l'Agence d'Urbanisme Flandre-Dunkerque.

Bernard WEISBECKER remercie les participants pour ces échanges très riches. Il souhaite que ce débat reste constructif et ouvert, pour qu'il aboutisse à un PLUi HD aussi adapté que possible. Bernard WEISBECKER invite les participants à poursuivre cette réflexion à l'aide des outils numériques mis en ligne par la CUD.